

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. : 3243 Tél. : (251-11) 822 5513 Télécopie : (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE INTERNATIONAL
CONTACT POUR LA LIBYE

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
28 JANVIER 2015

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe international de contact pour la Libye (GIC-G) a tenu sa deuxième réunion, au niveau ministériel, à Addis Abéba, le 28 janvier 2015. La réunion a été co-présidée par l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA), et M. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef du Bureau des Nations unies auprès de l'UA. La liste des pays et organisations qui ont participé à la réunion est indiquée ci-dessous¹:

2. Les participants ont examiné la situation actuelle en Libye, ainsi que les efforts déployés pour mettre fin à la violence dans ce pays et faciliter le dialogue politique entre les parties prenantes libyennes, en vue de promouvoir la réconciliation nationale et de parachever la transition en cours.

3. Les participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays et à la poursuite des actes terroristes, ainsi que face à la crise humanitaire, aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui en résultent. Ils ont exprimé leur préoccupation face au fait que certains groupes terroristes ont trouvé refuge dans des parties de la Libye. Ils ont noté les conséquences négatives de la situation qui prévaut en Libye sur la sécurité et la stabilité régionales. Les participants ont condamné tous les actes de violence. À cet égard, ils ont fermement condamné l'attaque terroriste du 27 janvier 2015 contre l'hôtel Corinthia, à Tripoli, et ont exprimé leur solidarité avec le peuple libyen. Ils ont souligné que de telles attaques ne sauraient compromettre le processus politique.

4. Les participants ont, une fois de plus, réitéré leur conviction qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise actuelle en Libye, et que seul le dialogue permettra de promouvoir durablement la paix, la sécurité, la stabilité et la réconciliation. À cet égard, ils ont salué les résultats du premier *round* du dialogue politique inter-libyen visant à faciliter le règlement de la crise multidimensionnelle que connaît la Libye, tenu, à Genève, les 14 et 15 janvier 2015, sous les auspices de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL). Ils ont félicité les acteurs libyens qui ont pris part à ce premier *round* pour leur attitude constructive et engagement à trouver une solution pacifique à la crise en Libye.

5. Les participants se sont félicités de la tenue du deuxième *round* du dialogue politique, qui a commencé à Genève le 26 janvier 2015, et ont appelé à toutes les parties, en particulier celles qui ne se sont pas jointes, à ce jour, aux pourparlers de Genève, à faire preuve de la volonté politique et de la flexibilité requises, afin de faire avancer le processus politique. Ils attendent avec intérêt les pourparlers supplémentaires envisagés, qui, entre autres, regrouperont les représentants des conseils municipaux et locaux, ainsi que les commandants militaires, afin de discuter de mesures de confiance et des voies et moyens de les mettre en œuvre.

¹ Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Guinée, Italie, Japon, Libye, Mauritanie, Niger, Nigéria, Royaume-Uni, Russie, Soudan, Tchad et Tunisie, Communauté des États sahélo-sahariens, Ligue des États arabes, Organisation de la Coopération islamique, Nations unies, Union africaine et Union européenne. La Turquie et Qatar ont participé comme observateurs à la partie plénière de la réunion.

6. Les participants ont salué les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Libye, M. Bernardino Leon, l'encourageant à les poursuivre. Ils ont appelé toutes les parties prenantes libyennes à apporter au Représentant spécial des Nations unies toute la coopération requise. Les participants ont demandé la prorogation du mandat de la MANUL, qui arrive à expiration le 13 mars 2015.

7. Les participants ont salué les annonces faites, respectivement les 16 et 18 janvier 2015, par l'Armée nationale libyenne et la Coalition 'Aube Libye' d'observer une cessation des hostilités, en vue de faciliter le dialogue politique en cours. Ils ont exhorté les parties à respecter pleinement leurs engagements, en veillant à ce que le cessez-le-feu s'applique effectivement aux opérations terrestres, maritimes et aériennes, ainsi qu'aux mouvements de personnels et de véhicules militaires. Ils ont exhorté les deux parties à travailler avec la MANUL sur des aspects spécifiques de la cessation des hostilités, y compris le mécanisme visant à en assurer le respect. Ils ont pris note avec satisfaction de la disposition de l'UA, en collaboration avec les pays de la région et les Nations unies, à contribuer à l'établissement d'un tel mécanisme de suivi.

8. Les participants ont exprimé leur gratitude aux pays de la région pour leur implication continue et leurs efforts et engagement constants. À cet égard, ils ont salué les conclusions de la 5^{ème} réunion ministérielle des pays de la région, tenue à Khartoum, au Soudan, le 4 décembre 2014. Ils ont réitéré leur soutien à l'initiative annoncée par l'Algérie sur l'organisation d'une conférence de réconciliation entre toutes les parties prenantes libyennes, prenant appui sur les résultats des pourparlers de Genève. Ils attendent avec intérêt la tenue, en février 2015, à N'Djamena, au Tchad, de la 6^{ème} réunion des pays voisins.

9. Les participants ont réitéré leur soutien à la résolution 2174 (2014) du Conseil de sécurité des Nations unies du 27 août 2014, qui prévoit l'imposition de sanctions contre tous ceux qui sont impliqués dans des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire et tous ceux qui compromettent le processus politique.

10. Les participants se sont accordés sur la nécessité de renforcer le GIC-L pour lui permettre de s'acquitter pleinement de son mandat, notamment à travers l'échange continu d'informations sur la situation prévalant sur le terrain et l'évolution des efforts internationaux connexes; l'harmonisation des messages, afin que la communauté internationale parle d'une seule voix et exploite au mieux sa capacité à influencer positivement le cours des événements en Libye; et l'identification de lacunes et de chevauchements dans l'action internationale, ainsi que la formulation de propositions sur la meilleure manière de les traiter.

11. Les participants ont remercié la Commission de l'UA pour toutes les dispositions prises pour assurer la bonne organisation de la deuxième réunion du GIC-L. Ils ont convenu de tenir leurs prochaines réunions à Niamey, au Niger, en avril 2015, et à Madrid, en Espagne, à une date qui sera déterminée par voie de consultations.